

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

Présidence de M. Ludovic HOCBON, Maire

A 18 heures 30, le Conseil municipal s'est réuni, salle d'honneur de la Mairie, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 23 septembre 2020.

Présents

Mme LÉGERON Ghislaine, M. VERGNAUD Benjamin, Mme ROUHAUD Christelle, M. MIGNET Philippe (arrivé au cours de la lecture du point n°2020-07-08), Mme HUETZ Anne, M. VERDON Sébastien (arrivé au cours de la lecture du point n°2020-07-03), Mme SAINT-CYR Sylvie, M. PÉTORIN Jean-Pierre, Mme DROUIN Patricia, Adjoints.

M. BIRÉ Michel, Mme MÉMETEAU Arielle, Mme GRAUWIN Stéphanie (arrivée au cours de la lecture du point n° 2020-07-03), M. GUYONNET Philippe, M. BOUILLAUD Stéphane, M. FOULONNEAU Matthieu, Mme DABIN Sophie (s'est absentée au cours du point n° 2020-07-17, est revenue avant le vote du point n° 2020-07-19), M. BRÉAU Ludovic, M. BOISSINOT Antoine, Mme LAUVRIÈRE Claire, M. LEMOINE Matthias, Mme GUIGNARD Anne-Lise, Mme QUINIOU Manon, Mme CHAMPARNAUD Catherine, M. MACORPS Jean-Paul, M. FOURAGE Hugues (arrivé au cours de l'approbation des procès-verbaux), M. GERBAUD Stéphane, Mme ROUSSILLON Christelle, Mme SÉGUY Geneviève, M. MÉTAY Pierre-André (s'est absenté au cours du point n° 2020-07-16, est revenu avant le vote du point n° 2020-07-17), M. BERTIN Jacky et Mme VERHAEGHE-GRILLO Dominique, Conseillers municipaux.

Pouvoirs

M. MIGNET Philippe a donné procuration à Mme DABIN Sophie et Mme TRUDEAU Christelle a donné procuration à M. BOUILLAUD Stéphane.

Secrétaire

Mme Christelle ROUHAUD.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- PREND ACTE des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal.

Concernant un délaissé de voirie sis Avenue du général de Gaulle, parcelle anciennement cadastrée section BL n°329 et partie du domaine non cadastré :

APPROUVE la cession du délaissé de voirie, sise avenue du Général De Gaulle, à l'entreprise Sud Vendée Distribution, au prix de 40 € le m², frais de bornage et acte à charge de l'acquéreur; -AUTORISE Monsieur le Maire à signer les compromis de vente et l'acte notarié à intervenir, les frais inhérents étant à la charge de l'acquéreur.

Concernant le principe d'intégration d'un lotissement dans le domaine public communal :

- **DÉCIDE** d'approuver le principe d'intégration des installations d'éclairages, de voirie et des espaces verts du lotissement de Mérité, dans le domaine public communal de la Ville de Fontenay-le-Comte ; -**DÉLÈGUE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien la procédure d'enquête publique ; -**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Concernant la désignation des membres de la commission locale du secteur sauvegardé :

- CONSTATE l'existence d'une seule liste; -DÉSIGNE les membres suivants au sein de la commission locale du Secteur Sauvegardé :

Membres titulaires : 4	Membres suppléants :
-Mme Arielle MEMETEAU	-M. Philippe MIGNET
-M. Benjamin VERGNAUD	-M. Stéphane BOUILLAUD
-M. Matthieu FOULONNEAU	-Mme Anne-Lise GUIGNARD
-M. Pierre-André METAY	-M. Hugues FOURAGE

-DÉLÈGUE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien les formalités pour la mise en place de la commission locale du secteur sauvegardé.

Concernant la désignation des membres de la commission communale pour l'accessibilité :

- **DÉCIDE** de modifier la composition de la commission communale pour l'accessibilité comme ci-dessous :
 - Monsieur le Maire est Président de droit,
 - trois membres titulaires du groupe majoritaire
 - un membre titulaire de chaque opposition,
 - trois membres représentants d'associations de personnes handicapées et d'associations d'usagers.
 - **-CONSTATE** l'existence d'une seule liste ; **-NOMME et INSTALLE** les membres du collège des élus de la commission communale pour l'accessibilité suivants :
 - -Mme Arielle MEMETEAU
 - -M. Philippe GUYONNET
 - -M. Antoine BOISSINOT
 - -Mme Catherine CHAMPARNAUD
 - -M. Jacky BERTIN
 - **-DIT** que les représentants d'associations représentant les personnes handicapées et d'associations d'usagers seront désignés par arrêté du Maire.

Concernant la désignation des représentants des associations au sein de la commission consultative des services publics locaux :

- DÉCIDE de ne pas procéder à l'élection à bulletin secret ; -DÉSIGNE 9 membres au titre du 1^{er} collège du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :
 - -M. Sébastien VERDON
 - -Mme Ghislaine LEGERON
 - -Mme Christelle ROUHAUD
 - -M. Matthias LEMOINE
 - -M. Ludovic BREAU
 - -Mme Arielle MEMETEAU
 - -Mme Anne HUETZ
 - -M. Hugues FOURAGE
 - -Mme Dominique VERHAEGHE-GRILLO
 - -DIT QUE le responsable de la Police municipale sera désigné comme coordinateur du CLSPD; -AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'arrêté de constitution du CLSPD;

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision.

Concernant la désignation des représentants des associations au sein de la commission consultative des services publics locaux :

- **DÉCIDE** d'attribuer 2 sièges aux associations locales au sein de la commission locale consultative des services publics locaux ; -**PROCÈDE** aux nominations suivantes :
 - -UFC Que Choisir 85
 - -Association des Paralysés de France.

Concernant la commission mixte de jumelage :

- **APPROUVE** la création de la commission mixte de jumelage ; -**DIT** que cette commission est instituée pour la durée du mandat ; **NOMME ET INSTALLE** les membres suivants au sein de la « Commission mixte de jumelage » :

Collège des élus

- -Mme Stéphanie GRAUWIN
- -Mme Claire LAUVRIERE
- -Mme Anne HUETZ
- -M. Philippe MIGNET
- -Mme Arielle MEMETEAU
- -Mme Anne-Lise GUIGNARD
- -Mme Christelle ROUSSILLON
- -M. Jacky BERTIN

Présidents des associations de jumelage de Fontenay-le-Comte

- -Présidente du Comité de Jumelage Fontenay-le-Comte / Crevillent
- -Présidente de l'Association Amitiés Fontenay-le-Comte / Roumanie
- -Président du Comité de Jumelage Fontenay-le-Comte / Gaoua
- -Présidente de l'Association Palatine
- -Président(e) du Comité de Jumelage Fontenay-le-Comte / Krotoszyn

3 personnalités nommées par le Maire

- -Mme Madame Claudine de REVIERS
- -Mme Dominique PALUEL-MARMONT
- -M. Pascal PLAUT

Concernant la désignation au sein d'organismes extérieurs :

- CONSTATE l'existence d'une seule liste pour chaque organisme ; -DÉSIGNE les représentants de la Ville de Fontenay-le-Comte au sein de ces organismes extérieurs comme indiqué ci-dessous :

	CONSEILS D'ÉCOLES	
M. le Maire, ou son représentant		
M. le Maire désigne Mme Christelle F	ROUHAUD, pour le représenter dans tous les conseils d'école	
Représentant désigné par le Conseil		
Ec	cole élémentaire et maternelle BOURON-MASSE	
- Mme Stéphanie GRAUWIN	- Mme Christelle ROUSSILLON	
	Groupe scolaire FLORENCE-ARTHAUD	
- Mme Stéphanie GRAUWIN	- Mme Geneviève SEGUY	
	Groupe scolaire RENE-JAULIN	
- Mme Stéphanie GRAUWIN		
	Ecole maternelle LES JACOBINS	
- Mme Stéphanie GRAUWIN	- Mme Dominique VERHAEGHE-GRILLO	
	Ecole élémentaire LES JACOBINS	
- Mme Stéphanie GRAUWIN	- Mme Dominique VERHAEGHE-GRILLO	
	Groupe scolaire LES CORDELIERS	

Mme Stéphanie GRAUWIN ORGANE DE L'ÉCOLE BU	DGET DES CLASSES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION
Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mme Christelle ROUHAUD	- Mme Stéphanie GRAUWIN
ETABLISSEMENT	SCOLAIRE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION OGEC STE TRINITÉ
Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mme Christelle ROUHAUD	- Mme Stéphanie GRAUWIN
CONSEILS D'AD	MINISTRATION DES COLLÈGES ET LYCÉES
dépendants	du ministère de l'Education nationale
	Lycée Rabelais
Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mme Anne-Lise GUIGNARD	- M. Stéphane BOUILLAUD
	Collège Viète
Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mme Anne-Lise GUIGNARD	- M. Stéphane BOUILLAUD
B/1/_ / 1 /	Collège Tiraqueau
Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mme Anne-Lise GUIGNARD	- M. Stéphane BOUILLAUD 'ADMINISTRATIONDU LYCÉE BEL AIR
M. Stéphane BOUILLAUD	dant du ministère de l'Agriculture
W. Stephane BOOILLAOD	COMITÉ DE BIENNALE
M. Matthias LEMOINE	COMITE DE BIENNALE
Mme Stéphanie GRAUWIN	
M. Hugues FOURAGE	
Mme VERHAEGHE-GRILLO	
	STION DU VERGER CONSERVATOIRE DE PÉTRÉ
Mme Anne HUETZ	
	DES INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES
Maison de re	etraite et de repos « Les fils d'Argent »
Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mme Ghislaine LEGERON	
	- Mme Anne-Lise GUIGNARD
Maiso	- Mme Anne-Lise GUIGNARD on de retraite « Marie Brisson »
Maisc Délégué titulaire	
Délégué titulaire	on de retraite « Marie Brisson »
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait	on de retraite « Marie Brisson » Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ce d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU itut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ice d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU situt médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE sce d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU situt médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ce d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d Délégué titulaire	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ice d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d Délégué titulaire Mme Ghislaine LEGERON	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU situt médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE sice d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - Mme Claire LAUVRIERE
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d Délégué titulaire Mme Ghislaine LEGERON Unité d'hébergement tempor	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ice d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d Délégué titulaire Mme Ghislaine LEGERON Unité d'hébergement tempor Mme Stéphanie GRAUWIN	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ce d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - Mme Claire LAUVRIERE aire « Foyer de la porte St Michel » / ADAPEI – ARIA 85
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d Délégué titulaire Mme Ghislaine LEGERON Unité d'hébergement tempor Mme Stéphanie GRAUWIN IME « les	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU situt médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE sice d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - Mme Claire LAUVRIERE
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d Délégué titulaire Mme Ghislaine LEGERON Unité d'hébergement tempor Mme Stéphanie GRAUWIN IME « les M. Matthieu FOULONNEAU	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ice d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - Mme Claire LAUVRIERE aire « Foyer de la porte St Michel » / ADAPEI - ARIA 85 Trois Moulins » / ADAPEI - ARIA 85
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d Délégué titulaire Mme Ghislaine LEGERON Unité d'hébergement tempor Mme Stéphanie GRAUWIN IME « les M. Matthieu FOULONNEAU OFFICE DE DÉVELOI	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ice d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - Mme Claire LAUVRIERE aire « Foyer de la porte St Michel » / ADAPEI - ARIA 85 Trois Moulins » / ADAPEI - ARIA 85 PPEMENT ASSOCIATIF ET SOCIAL (O.D.D.A.S.)
Délégué titulaire M. Philippe MIGNET Maison de retrait Délégué titulaire Mme Sylvie SAINT-CYR Conseil à la vie sociale - Inst Délégué titulaire M. Matthieu FOULONNEAU Établissement et servi Délégué titulaire Mme Claire LAUVRIERE Foyer d Délégué titulaire Mme Ghislaine LEGERON Unité d'hébergement tempor Mme Stéphanie GRAUWIN IME « les	Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e « Petit du Vignaud » - Centre hospitalier Délégué suppléant - M. Ludovic BREAU citut médico-éducatif Le Gué Braud / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthias LEMOINE ice d'aide par le travail (ESAT) / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - M. Matthieu FOULONNEAU e Haute Roche / ADAPEI -ARIA85 Délégué suppléant - Mme Claire LAUVRIERE aire « Foyer de la porte St Michel » / ADAPEI - ARIA 85 Trois Moulins » / ADAPEI - ARIA 85

VENDÉE FONTENAY FOOT (VFF)	
- Mme Sophie DABIN	
FONTENAY-LUÇON RUGBY SUD VENDÉE (FLRSV)	
- M. Philippe MIGNET	
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES)	1-1
- Mme Sophie DABIN	
ASSOCIATION ATOUT LINGE	
-Mme Claire LAUVRIERE	
ASSOCIATIONS SYNDICALES AUTORISÉES ET FONCIERES - De Chaix, Pissotte et Fontaines	
- M. Jean-Pierre PETORIN	
ASSOCIATIONS FONCIERES DE REMEMBREMENT - De Charzais et Ste Gemme la Plaine	
- M. Jean-Pierre PETORIN	
Commission d'admission de la Résidence sociale Foyer « les Trois Portes » / Agropolis	
- Mme Ghislaine LEGERON	

Concernant l'adhésion à une association :

- DÉCIDE d'adhérer à l'Association des Maires pour le Civisme ; -DÉCIDE de verser la cotisation annuelle d'un montant de 300 € et DÉLÈGUE à M. le Maire le renouvellement annuel de cette adhésion conformément à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ; -DÉSIGNE M. Ludovic HOCBON, Maire et Mme Anne-Lise GUIGNARD, conseillère municipale comme représentants au sein de l'Association des Maires pour le Civisme ; -AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Concernant la désignation des représentants de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée :

- **DÉCIDE** de procéder au vote à main levée pour la nomination des représentants titulaire suppléants à la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée (CLECT): -**NOMME** au sein de la CLECT:

Commission locale d'évaluation des cha	rges transférées de la Communauté de communes
Pays de Fon	tenay-Vendée (CLECT)
Délégués titulaires	Délégués suppléants
- M. Michel BIRE	- Mme Ghislaine LEGERON
- Mme Patricia DROUIN	- M. Benjamin VERGNAUD

Concernant la création d'une nouvelle instance :

- **DÉCIDE** du principe de la création d'un Conseil intergénérationnel composé des instances suivantes :
 - Conseil municipal d'enfants (CME) créé par délibérations des 18 novembre 2014 et 14 novembre 2017,
 - Conseil des Sages suivant délibération n° 2020-07-13 du 29 septembre 2020,
 - Conseil Citoyen créé en application de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 ;
 - -DIT que le Conseil intergénérationnel se réunira au moins une fois par an.

Concernant le renouvellement du Conseil des Sages :

- **DÉCIDE** du renouvellement du Conseil des Sages selon les conditions ci-dessous : Le Conseil des sages sera composé de 12 membres, Fontenaisiens âgés de plus de 65 ans, pour un mandat d'une durée de 3ans, renouvelable 1 fois, selon les critères suivants :
 - La représentation équitable sur l'ensemble du territoire de la commune,
 - La représentation équitable hommes/femmes,
 - Le non cumul avec une fonction élective au conseil municipal actuelle ou antérieure,
 - L'impossibilité de participer à plus de 2 mandats de conseillers des Sages ;
 - -DÉCIDE de créer une commission de sélection des membres du Conseil des Sages ; -FIXE à 9 le nombre de membres de cette commission ; -DÉCIDE de ne pas procéder au vote au scrutin secret ou CONSTATE l'existence d'une seule liste pour la commission de sélection des membres du Conseil des Sages ; -NOMME les membres de cette commission suivants :
 - M. le Maire
 - M. Philippe MIGNET
 - M. Matthieu FOULONNEAU
 - M. Philippe GUYONNET
 - M. Ludovic BREAU
 - M. Antoine BOISSINOT
 - Mme Claire LAUVRIERE
 - M. Pierre-André METAY
 - M. Jacky BERTIN

Concernant le rapport annuel de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée :

- **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités pour l'année 2019 de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Concernant le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire :

- PREND ACTE du rapport définitif et de la communication des observations définitives de la Chambre régionale des Comptes des pays de la Loire joint en annexe de la présente délibération; -DIT QUE le rapport définitif de la Chambre régionale des Comptes est communicable aux tiers; -AUTORISE M. le Maire à prendre toutes les dispositions pour répondre aux recommandations préconisées dans le rapport.

Concernant la modification du tableau des effectifs :

- **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2020:

Désignation des emplois	Création	Suppression	
Catégorie A			
Attaché territorial		1	
Catégorie B			
Rédacteur territorial		1	
Catégorie C			
Adjoint d'animation territorial – TC		1	
ATSEM principal 2 ^{ème} classe – TNC à 32 h	1		
Adjoint administratif territorial – TC	2		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe – TC		1	
Adjoint technique territorial	1		
TOTAL	4	4	

Concernant le reversement des restes à réaliser du budget assainissement à la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée :

DÉCIDE de reverser à la communauté de communes du Pays de Fontenay Vendée la somme de 422 888,45 € correspondant aux restes à réaliser 2019 du budget annexe assainissement ;
 -ANNULE ET REMPLACE la délibération 2020-03-07 du 9 juin 2020 par la présente délibération.

Concernant la fixation des durées d'amortissement :

FIXE à compter de 2020 (biens entrant dans l'actif en 2020) pour le budget principal (M14) et les éventuels budgets annexes qui pourraient être créés par la suite, les durées d'amortissement par catégorie de biens immobiliers acquis par la ville ci-après:

	Comptes M14 ou M49	D.,,,,	
	(à titre indicatif)	Durée en années	
Immobilisations de faible valeur < ou = 500€	selon le bien	1	
Documents d'urbanisme, numérisation cadastre	202	10	
Frais d'études, de recherche ou d'insertion	203	5	
Subventions d'équipement versées pour biens immobiliers	204	15	
Subventions d'équipement versées pour biens mobiliers, études	204	5	
Logiciels, prestations intellectuelles informatiques	205	2	
Autres immobilisations incorporelles (numérisation de l'état-civil)	2088	10	
Construction sur sol d'autrui	214	Sur la durée du bail à construction	
Plantations	2121	15	
Autres agencements et aménagements de terrains	2128	20	
Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	2135	20	
extincteurs	2156	6	
/oitures, véhicules légers et utilitaires techniques	2182	6	
Matériel de transport non motorisé (vélo, barques)	2182	5	
Camions et véhicules industriels	2182	8	
Matériel de bureau électrique ou électronique	2183	10	
Natériel informatique	2183	5	
Mobilier	2184	10	
Cheptel	2185	10	
Matériels classiques (hors cuisine)	2188	10	
offre-fort	2188	20	
etit matériel cuisine (trancheur, petits robots)	2188	5	
éseaux d'adduction d'eau	21531	40	
léseaux câblés (réseau privée de fibre numérique dite fibre noire)	21533	15	
léseaux d'électrification	21534	15	
utres réseaux	21538	15	
nstallations, matériel et outillage techniques assainissement	21562	10	
Natériel et outillage de voirie roulant	21571	8	
utre Matériel et outillage de voirie	21578	10	
tations d'épuration à filtre planté de roseaux ou à boues activées (génie civil)	Selon le bien	50	
agunes et travaux sur les lagunes (génie civil)	Selon le bien	30	
éseaux d'eaux usées (neuf, renouvellement ou réhabilitation)	Selon le bien	50	
ostes de relèvement, bassin, tampon	Selon le bien	25	
quipements : métrologie, électronique	Selon le bien	8	
quipements : pompage	Selon le bien	10	
quipements : électricité, hydraulique	Selon le bien	20	
istallations et appareils de chauffage	Selon le bien	20	
ppareils de levage-ascenseurs	Selon le bien	25	
quipements de garages et ateliers	Selon le bien	10	
quipements des cuisines (travaux et gros matériel : four, compresseur)	Selon le bien	15	
âtiments légers, abris	Selon le bien	15	
quipements sportifs	Selon le bien	10	

-DÉCIDE l'application de la méthode de l'amortissement linéaire sans prorata temporis sur les biens acquis sur l'exercice 2020 pour le budget principal et les budgets annexes; -FIXE le seuil unitaire à 500 €, dit de faible valeur, en deçà duquel les immobilisations s'amortissent sur un an quelle que soit la durée de l'amortissement proposé sur la liste;

Concernant le budget supplémentaire pour l'exercice 2020 :

VOTE par chapitre le budget supplémentaire du budget principal 2020, équilibré en recettes et en dépenses, arrêté aux sommes suivantes :

Section d'investissement :

5 782 735,58 €

Section de fonctionnement :

1 208 130,32 €.

Concernant une garantie d'emprunt attribuée à l'Adapei-Aria :

- APPROUVE la réitération de caution concernant le prêt n°4248972 accordé par la Caisse d'Epargne à ADAPEI – ARIA et pour lequel la Ville de Fontenay-le-Comte s'est portée garant ; -AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Concernant une garantie d'emprunt sollicitée par Soliha-Vendée :

- DÉCIDE d'accorder sa garantie à hauteur de 30,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 186 399,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 111063 constitué de 1 Ligne(s) du Prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération; -PRÉVOIT que la garantie est apportée aux conditions suivantes:
 - La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
 - Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt; -AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Concernant l'extinction de créances :

- ADMET en créances éteintes, au budget principal, la somme de 3 716,32 €, suivant le détail ci-dessous :

Tiers	Date du jugement/application	Montant
	20/03/2019 Clôture insuffisance actif et LJ	378,02
	24/11/2014 Clôture insuffisance actif et LJ	1 154,32
	22/11/2019 Certificat d'irrécouvrabilité	22,66
	11/2/2020 Commission de surendettement	2 161,32
		3 716,32

Concernant l'attribution de subventions pour travaux en secteur sauvegardé :

- ACCORDE les subventions pour travaux en secteur sauvegardé suivant le tableau joint :

Nom du demandeur	Date de la Demande	Adresse de l'immeuble	Nature des Travaux subventionnables	Montant des travaux	Subvention attribuée
	03/06/2020	12 Rue des Halles	Façade et toiture	10 685.57 €	4 000 €
	24/07/2020	24 Quai Victor Hugo	Ouvertures, mur et éléments de toiture	30 152.46 €	2 000 €
	02/07/2020	11 Rue des Horts	Façade et toitures	9 722.37 €	2 000 €
	08/07/2020	23 Place du Petit Laurent	Toiture et ouverture	16 496.85 €	2 000 €
	28/01/2020	64 Rue de la République	Ferronnerie et ouvertures	37 686.41 €	2 000 €
	17/05/2020	15/17 Rue Nicolas Rapin	Façade et ouverture	45 096.00 €	2 000 €
	13/03/2020	61 Rue de la République	Façade et toiture	11 266.70 €	4 000 €
	09/07/2020	19 Rue des Loges	Façade et toiture	44 812.40 €	4 000 €
	27/08/2020	65 Rue Gaston Guillemet	Toiture et zingueries	9 017.58 €	2 000 €
	25/08/2020	4bis Rue Nicolas Rapin	Façade et ouvertures	6 359.78 €	2 000 €

Concernant le dispositif « Colos apprenantes » :

- **APPROUVE** la prolongation du dispositif « Colos apprenantes » prévu par délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020; -**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Concernant les abonnements à la Ludothèque suite à la fermeture du service lié à la COVID-19 :

- **DÉCIDE** de prolonger les abonnements de cinq mois pour les adhérents de la Ludothèque disposant d'un abonnement valide pendant la période de fermeture ; -**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Concernant l'attribution de subventions aux associations dans le cadre de la COVID-19 :

- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle aux associations suivantes :

Les Feux follets
 Fontenay Vendée Triathlon
 Société Vélocipédique Fontenaisienne
 2 300 €
 2 430 €

répartis comme suit :

- Section route 400 € - Section BMX 1 500 € - Section VTT 530 €;

-AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Concernant le rapport annuel lié à l'attribution de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour l'année 2019 :

PREND ACTE du rapport relatif à la Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour 2019.

Concernant l'adoption du programme d'actions 2020 prévu dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 :

- **ADOPTE** le programme des actions 2020 et le plan de financement ; -**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'annexe financière avenant n°5 du contrat de ville avec les différents partenaires.

Concernant la fixation des taux pour la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année 2021 :

- **APPROUVE** les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (en euros/m², arrondissant au 10^{ème} d'euro) applicables en 2021 suivant le tableau ci-dessous :

Catégories de supports taxés	Tarif TLPE 2019	Tarifs maximaux	Tarif TLPE 2021
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques, d'une superficie inférieure ou égale à 50 m²	15,70	16,20	16,20
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques, d'une superficie supérieure à 50 m²	31,40	32,40	32,40
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques, d'une superficie inférieure ou égale à 50 m²	47,10	48,60	48,60
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques, d'une superficie supérieure à 50 m²	94,20	97,20	97,20
Dispositifs affichant des publicités non commerciales ou des spectacles Enseignes < ou égal à 7 m²		45.20	- ()
Enseignes scellées au sol, dont la somme des superficies est > 7 m² et < ou égal à 12 m² tarif de base	15,10	16,20	15,10
Enseignes, dont la somme des superficies est > 12 m² et < ou égal à 20 m²	15,10	32,40	15,10
Enseignes, dont la somme des superficies est > 20 m² et < ou égal à 50 m²	20,20	32,40	20,20
Enseignes, dont la somme des superficies est > 50 m²	30,40	64,80	30,40

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision.

Concernant la taxe sur les friches commerciales pour l'année 2021 :

- ARRÊTE la liste des adresses des biens susceptibles d'être concernés par la taxe sur les friches commerciales pour l'année fiscale 2021, jointe en annexe; -AUTORISE Monsieur le Maire à communiquer la liste des biens imposables aux services fiscaux.

VU par le Maire de Fontenay-le-Comte, pour être affiché à la porte de la mairie sous huitaine conformément à la réglementation en vigueur.

Affiché du : 02 octobre 520

Le Maire,

Ludovic HOCBON